

COP 21

HENDAYE
HENDAIA

HITZA HITZ



Suppression des sacs
plastiques à usage unique

Boîte à outils : fiche n°1 page 82

Alors que l'Assemblée nationale a voté cette année l'interdiction des sacs plastique à usage unique à compter de janvier 2016, la ville d'Hendaye prend les devants et se mobilise avec les acteurs économiques locaux.

En effet, la ville d'Hendaye s'est engagée, en partenariat avec l'association Surfrider fondation, à faire disparaître les sacs plastiques à usage unique sur son territoire.

Cette démarche environnementale a été présentée aux commerçants en février 2015. Pour éradiquer les sacs plastiques une charte a été proposée pour formaliser leurs engagements. Une trentaine de commerces ont répondu favorablement à cette campagne.

Le commerçant volontaire reçoit un autocollant à apposer sur sa vitrine pour informer les clients de la démarche.

La première année, des poches en papier Craft ainsi que des sacs en coton sont fournis par la ville pour remplacer les sacs plastiques à usage unique.



PROCHAINE ÉTAPE

Cette action fait écho à l'action plus globale de la mairie en faveur de la transition écologique, puisque que les élus ont décidé de mettre en place un agenda 21 pour la période 2014 / 2020.